

MODESTE BOUKADIA EST SORTI DE L'HÔPITAL

15/12/2016



Le 15 novembre 2016, jour pour jour, le président Modeste Boukadia fut sauvagement agressé par M. Pierre Pongui, directeur de la maison d'arrêt de Pointe-Noire, sous le prétexte que M. Boukadia l'aurait menacé, alors qu'en réalité, c'est lui, Modeste Boukadia, que M. Pierre Pongui avait entraîné dans un guet-apens dans le but de lui injecter de l'air dans les veines en vue de provoquer la mort subite par AVC. A ce sujet, M. Pierre Pongui n'a d'ailleurs jamais arrêté de dire qu'il avait agi sur ordre de son ministre de tutelle

(Cf. Journal Emmanuel, n° 239 du 22/11/2016)

Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette tentative d'assassinat à l'actif de M. Pierre Pongui, directeur de la maison d'arrêt de Pointe-Noire, qui a dit avoir agi sur ordre de son ministre de tutelle.

A l'initiative du Consulat de France à Pointe-Noire, puisque M. Boukadia jouit de la double nationalité (Française et Congolaise), il avait été conduit à la Clinique Guenin pour y recevoir des soins médicaux, suite à son agression et aux sévices subis.

Cependant, il convient de rappeler et préciser que le Consulat de France avait fait hospitaliser M. Modeste Boukadia le 5 décembre 2016. Le même jour, M. Pongui, Directeur de la maison d'arrêt de Pointe-Noire et parent de feu président Kikhounga-Ngot, avait envoyé à la clinique 3 véhicules Toyota BJ remplis de policiers pour y extraire de force, avec la brutalité qu'on leur connaît, le malade et le ramener à la prison, arrachant au passage la perfusion qui lui était administrée, foulant aux pieds les règles sanitaires et médicales appliquées à tous patients. Ainsi n'y sera-t-il finalement et définitivement admis que le lendemain, le 06/12/2016, sur injonction expresse du Consulat de France à Pointe-Noire.

De source digne de foi, nous apprenons que M. Modeste Boukadia, président du Cercle des Démocrates et Républicains du Congo (CDRC) est sorti de la clinique Guenin et a donc réintégré sa cellule hier, 14 décembre 2016, à la maison d'arrêt de Pointe-Noire, bien que n'étant pas encore complètement guéri.

Selon la source, le président Modeste Boukadia doit être dans un environnement calme et non bruyant, et ne doit subir aucune violence physique ni psychologique.

Ceci dit, notre interrogation est simple : Est-ce le cas dans une maison d'arrêt ? Surtout celle de Pointe-Noire avec ce Pierre PONGUI qui est à l'origine des problèmes actuels de santé de M. Modeste Boukadia, et qui a juré d'avoir sa peau, la peau du président Modeste Boukadia ?

L'incident qui a entraîné cette hospitalisation a été provoqué par un Agent de l'administration pénitentiaire. L'hospitalisation et les examens dans une clinique étant payants, qui va prendre en charge l'ensemble des frais de cette hospitalisation et les autres frais annexes et subséquents à suivre ? Seront-ils à la charge du patient ou de Pierre PONGUI, responsable de la tentative d'assassinat, ou du ministre Pierre Mabilia qui l'a nommé là à ce poste de haute responsabilité, sachant que la personne se droguait, ou le ministère de la justice voire la maison d'arrêt de Pointe-Noire ?

Pourquoi le président Boukadia, qui n'est pas un délinquant ou un prisonnier de droit commun, n'est-il pas placé dans une résidence surveillée ? Est-ce parce que M. Modeste Boukadia est originaire du sud ?

L'EQUIPE DU RESEAU CONGO-MFOA